

**PROCES VERBAL de la réunion du Conseil Municipal  
du 14 mars 2023 à 18 h 30**

**Date de Convocation** : 7 Mars 2023

**Présidence** : AVE Annie

**Secrétaire de séance** : CORNET Laurence

**Nombre d'élus en exercice** : 13

**Nombre d'élus présents** : 10/13

AVE Annie, RICHE Sylvain, VOORSPOELS Didier, DESSERTY Gérard, TOTH Dominique, CORNET Laurence, GELDHOF Thérèse, BETRENCOURT Marie, MARTIN Joël, BETRENCOURT Patricia

**Nombre d'absents excusés** : 1/3

CANDELIER Julien.

**Nombre d'absents non excusés** : 2/3

CHŒUR Valérie, POTEAU Ludovic.

**Votants** : 10/13

<b>ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE</b>
-----------------------------------

- ✓ Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 février 2023.
- ✓ Compte de gestion 2022.
- ✓ Compte administratif 2022.
- ✓ Affectation des résultats 2022.
- ✓ Divers.

La séance est déclarée ouverte à 18 h 35 avec 10 membres présents.

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 24 février 2023.

Sauf à ajouter la demande de retrait de délégation de Laurence CORNET (oubli).

<b>DELIBERATIONS ADOPTEES</b>
-------------------------------

2023 02 01	Approbation du compte de gestion 2022 dressé par les comptables.	Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 00    Abstention : 00    Ne participe pas au vote : 00

Le Conseil Municipal s'est fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

3 ° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2022 par les Receveurs, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

- Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger :

Néant.

2023 02 02		Compte administratif 2022		Rapporteur : RICHE Sylvain
VOTES	Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 1

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. RICHE Sylvain délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Mme AVE Annie, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° lui donne acte de la présentation faite du Compte administratif, lequel peut de résumer ainsi : COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)	Dépenses ou Déficit (4)	Recettes ou Excédents (4)
Résultats reportés		171 312,86		90,99		171 403,85
Opérations de l'exercice	316 411,93	368 249,83	149 102,28	121 942,49	465 514,21	490 192,32
<b>TOTAUX</b>	<b>316 411,93</b>	<b>539 562,69</b>	<b>149 102,28</b>	<b>122 033,48</b>	<b>465 514,21</b>	<b>661 596,17</b>
Résultats de clôture		223 150,76	27 068,80			
Reste à réaliser			20 887,56	26 572,56	20 887,56	26 572,56
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>223 150,76</b>			<b>486 401,77</b>	<b>688 168,73</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>223 150,76</b>	<b>47 956,36</b>	<b>26 572,56</b>		<b>201 766,96</b>

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau récapitulatif ci-dessus ;

2023 02 03		Affectation des résultats 2022		Rapporteur : Annie AVE
VOTES	Pour : 10	Contre : 00	Abstention : 00	Ne participe pas au vote : 00

Vu l'instruction M14,  
Vu les budgets de l'exercice 2022,  
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur les résultats définitifs de l'exercice 2022,

DECIDE

L'affectation des Résultats comptables du Compte Administratif comme suit :

1 – DETERMINATION DU RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2022

Total des charges : **149 102,28 €** Total des produits : **121 942,49 €**

Résultat : - **27 159,79 €**

Résultat antérieur : **90,99 €**

Résultat Cumulé : - **27 068,80 €**

Dépenses engagées non mandatées : **20 887,56 €**

Recettes justifiées non réalisées : **26 572,56 €**

Résultat avec Report ..... - **21 383,80 €**

2 – DETERMINATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022.

Total des dépenses : **316 411,93 €** Total des recettes : **368 249,83 €**

Résultat ..... + **51 837,90 €**

3 – AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Résultats (Excédent) : **51 837,90 €**

Résultat antérieur (Excédent) : **171 312,86 €**

**RESULTAT A AFFECTER : 223 150,76 €**

#### **AFFECTATION :**

Les résultats définitifs dégagés ci-dessus seront repris au **Budget Primitif 2023** soit

- Report à nouveau Compte 002 : ..... **201 766,96 €**
- Compte 1068..... **21 383,80 €**

#### **AUTRES DECISIONS ADOPTEES ET INFORMATIONS**

#### **PANNEAUX DE SIGNALISATION :**

Remplacement des panneaux de la rue Jean Moulin endommagés lors d'un accident de circulation.  
Pose d'un panneau lumineux de priorité à droite pour sécuriser le croisement rue du docteur Calmette et la rue des Vertes Rues.

Les services du Département ne se sont pas montrés favorables pour la mise en place d'un « Cédez le passage » , nous restons donc sous le régime d'une priorité à droite concernant ce croisement

**SACEM :**

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la commune ne peut souscrire auprès de la SACEM pour l'ensemble des associations.

**COURSES CYCLISTES :**

**. 4 jours de Dunkerque :**

La course traversera le village, le vendredi 19 mai 2023.

Il manque 4 signaleurs, madame le Maire demande aux personnes intéressées de se faire connaître.

**. Course de Marquette :**

Une course traversera le village, le samedi 27 mai 2023 empruntant les rues Calmette, Rôtisseurs et de Marquette.

**CHEMINEMENT :**

Les travaux sont en cours de réalisation.

**LES MARAIS :**

**. Les Buttories :**

Les propriétaires sont en cours de démontage des clôtures en bois, installées sans autorisation.

**. Les parties du bois, les Coques :**

La mairie est en contact avec la DDTM pour les problèmes d'implantation de caravanes. Ces services vont s'occuper du sujet.

**PLAN DE SAUVERGARDE :**

Il sera revu en mai après le vote du budget.

**« GUSTINE » :**

Madame le Maire demande aux conseillers présents, s'ils ont des idées d'articles et sollicite des volontaires pour la rédaction.

**JOURNEE « PETITES ECOLES » :**

Cette année, elle se déroulera à Wasnes, le mardi 11 avril 2023 au stade.

La commune va offrir une boisson et un goûter à chaque enfant.

**PROCHAINES REUNIONS :**

Commission de finances : vendredi 31 mars 2023 à 18 h 30

Conseil Municipal pour vote du budget : 7 avril 2023 à 17 h 30

La séance est levée à 20 h 20.